



RÈGLEMENT INTÉRIEUR ÉLÈVES

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

L'association « POLY-SONS » École de musique intercommunale autour de Teillé, Riaillé, Vallons de l'Erdre, Joué sur Erdre et Pannecé a pour objectifs principaux :

- Proposer un enseignement musical de qualité en zone rurale
- Développer les pratiques musicales d'ensemble sous diverses formes
- S'inscrire dans une démarche de plaisir pour soi et pour les autres.

INSCRIPTIONS

Elles se font par internet sur le SITE: www.polysons.net à la rubrique « Inscriptions », ou lors des permanences organisées par l'association. Les bulletins comme les cotisations ne seront pas acceptés par les enseignants lors des cours.

NE DÉPOSER AUCUN RÈGLEMENT DANS LA BOÎTE AUX LETTRES DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE.

Les inscriptions doivent être closes pour le 31 août.

Toute année commencée est due.

En cas de retard de paiement supérieur à 2 mois, les cours sont suspendus

Le conseil d'administration étudiera les cas particuliers (inscription tardive ou arrêt en cours d'année).

L'inscription à l'école de musique engage de fait à respecter le règlement intérieur.

ORGANISATION DES COURS

L'année musicale s'organise sur 36 semaines (du 14 septembre au 30 juin). Un minimum de 32 séances est garanti. Des duos ou trios d'instruments différents peuvent être proposés aux élèves.

Absence d'un enseignant : les cours non assurés pour convenance personnelle seront récupérés. Absence d'un élève : toute absence doit être signalée. Les absences des élèves ne seront pas récupérables sauf accord préalable avec l'enseignant.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE PROPOSE LES COURS SUIVANTS

- un cours individuel d'instrument de musique (piano, guitare, basse, batterie, flûte traversière, saxophone, harpe) et un cours de formation musicale (solfège)
- un cours d'instrument et une pratique de groupe*, (après 4 années de formation musicale et l'accord de l'enseignant)
- un cours de FM seule
- un parcours de découverte
- cycle d'initiation à la lecture de partition
- cours de guitare d'accompagnement du chant
- un cours de chant individuel
- cours de chant en duo
- cours de chant collectif petit groupe
- cours de chant chorale enfant/ado/adultes
- pratique de groupe ado,
- cours collectifs d'éveil musical
- cours collectifs d'initiation musicale
- des stages : découverte musicale, beat box, chant, sonothérapie, sonorisation MAO, harmonie...



RÈGLEMENT INTÉRIEUR ÉLÈVES

TARIFICATION

Le paiement des cours peut être effectué par prélèvements, virement, chèques vacances :

Les prélèvements sont possibles en 1 à 5 versements (octobre / décembre / février / avril / juin).

Les tarifs sont fixés chaque année par le conseil d'administration.

PROJET PÉDAGOGIQUE DE L'ÉCOLE

Tous les élèves seront conviés à participer au concert de fin d'année ou à d'autres événements tout au long de l'année, leur participation est vivement souhaitée. Une assiduité tout au long de l'année est nécessaire pour une bonne réussite musicale.

CALENDRIER

Le calendrier des manifestations de Poly-Sons sera fixé par le conseil d'administration en début d'année scolaire.